

COMPTE-RENDU

Comité Syndical du 31 Mai 2022

Présents : M. CHALIER Bernard, M. LABORIE Bernard, M. ROUSSILLON Maurice, M. SAINT-MAXENT Didier, M. VAQUETTE Daniel

Présents en visioconférence : Mme ANGELIBERT Eliette, M. BERNAT Georges, M. DELATTRE Dominique, M. FAIVRE Aymeric, Mme LESCURE Laurène, Mme RAMAND Anne, M. TAILLIEZ Michel

Excusés : M. BEGORRE Marc, M. BRUHIER Claude, Mme WEISSE Brigitte (Pouvoir Mme RAMAND Anne)

Absents : M. BRUNAUD Jean-Marc, M. VERDIER Alexandre

Participent également : Mme DELORT Deborah (Directrice Service Administratif), M. GIDON Alexandre (Directeur Service Adhérents), Mme GUÉRIN Sandrine (Secrétaire)

M. FAIVRE Aymeric est désigné secrétaire de séance

Conformément au Règlement Intérieur, la réunion se passe :

- En présentiel
- Et
- En visioconférence <https://jitsi.agedi.fr/comiteAGEDIO8042022>

La séance publique débute à 09H05

Ouverture de séance :

Le comité syndical est diffusé en direct sur https://www.twitch.tv/agedi_tv

Vote du compte rendu du précédent comité :

Aucune observation n'est formulée sur le Compte-Rendu du Comité du 08 Avril 2022, il est adopté à l'unanimité.

Modification des statuts :

Le règlement intérieur du Syndicat prévoit la tenue des réunions et des comités en visioconférence, mais ce n'est pas mentionné dans les statuts.

Dans la mesure où la réglementation le permet, le Président propose à l'assemblée de modifier les statuts et d'ajouter un article concernant l'organisation des comités et des réunions qui précise qu'ils peuvent se tenir en visioconférence.

Les Membres du Conseil Syndical, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité l'ajout d'un article concernant l'organisation des comités et des réunions dans les statuts.

Adhésions :

À la demande de la Préfecture, ce point doit être reporté lors d'un prochain Comité Syndical.